



Appel à projets ‘Digi-Welcome’

Accès à internet pour les primo-arrivants et développement de leurs compétences numériques

De quoi s’agit-il ?

En Belgique, ce sont les personnes à faibles revenus qui sont le plus souvent confrontées à l’exclusion numérique. 34% d’entre elles n’ont pas accès à internet et 69% d’entre elles ne possèdent pas les compétences nécessaires pour participer aux échanges en ligne¹. Les migrants hors UE, et en particulier les femmes, sont les plus exposés au risque de pauvreté et d’exclusion sociale en Belgique (47,8%) et constituent la catégorie de la population qui risque le plus d’être victime d’exclusion numérique². La crise du coronavirus a plus que jamais mis en lumière que l’accès à internet n’était plus un luxe. Les personnes qui ne peuvent se connecter éprouvent de plus en plus de difficultés à avoir accès à l’information, aux services (d’aide) et à l’enseignement à distance, entre autres.

En plus des activités qu’elle mène pour favoriser l’accès au numérique pour des publics vulnérables, la Fondation Roi Baudouin souhaite soutenir des projets qui facilitent l’accès à internet et à l’information en ligne pour les primo-arrivants, parmi lesquels les réfugiés et les demandeurs d’asile, et qui s’efforcent de développer leurs compétences digitales.

Il doit s’agir de projets concrets qui sont centrés sur des primo-arrivants exclus du numérique et qui accordent une attention particulière aux femmes en situation vulnérable (femmes isolées, migrantes venues dans le cadre d’un regroupement familial). Les projets peuvent mettre l’accent sur l’accès au numérique (prévoir une connexion internet, achat de matériel), sur le développement de compétences digitales, sur une offre de communication sur mesure ou sur une combinaison de ces composants de l’inclusion numérique.

Par exemple :

- Ouvrir un espace numérique pour primo-arrivants afin de leur donner accès à internet (mise à disposition d’ordinateurs, de casques, de clés USB et de WIFI) et de les accompagner.
- Former des membres de ce public cible pour en faire des accompagnateurs numériques qui pourront, en tant que personnes de confiance, assurer un accompagnement individualisé pour d’autres personnes dans leur propre langue.
- Mettre sur pied des services pour primo-arrivants via WhatsApp ou Facebook et aider ceux-ci à en faire usage.

¹ Baromètre de l’Inclusion numérique, Fondation Roi Baudouin, 2020

² Eurostat 2018

- Développer une approche proactive d'accompagnement de primo-arrivants qui ont des questions concrètes sur des applications numériques (approche axée sur la demande), p. ex. au moyen d'un service mobile ou dans un lieu déjà fréquenté par ce public.
- Mettre sur pied une collaboration entre des organisations pour pouvoir partager des équipements informatiques (service de prêt), en combinaison avec un accompagnement individualisé pour les utilisateurs de ce service.
- Proposer de manière accessible et avec un soutien visuel des informations pertinentes en ligne pour des primo-arrivants.
- Recourir à une assistance numérique dans des cours de langue pour primo-arrivants.
- Nouer un partenariat avec une organisation qui fournit des services essentiels (p. ex. mutualité, administration, entreprise) afin d'aider des primo-arrivants à utiliser ces services en ligne (p. ex. e-administration, applications, e-banking).
- Entamer une collaboration avec une entreprise d'économie sociale pour reconditionner, entretenir et réparer des appareils pour des primo-arrivants.

Les projets doivent pouvoir débiter dans les trois mois après la sélection par la Fondation Roi Baudouin et avoir une durée minimale d'un an.

Pour qui ?

- Les organisations à finalité sociale, établies en Belgique et en contact avec des primo-arrivants peuvent introduire un dossier de candidature.
- Cet appel s'adresse aussi aux CPAS et aux administrations publiques, mais ils sont encouragés à nouer une collaboration avec des organisations sociales.
- L'appel ne s'adresse pas aux écoles.
- Les projets commerciaux ne sont pas acceptés ; toutefois, les négociations avec des fournisseurs de matériel informatique, de logiciels ou de services de télécommunication sont encouragées.

Quel soutien ?

Un budget total de 400.000 euros est disponible pour cet appel. Les organisations sélectionnées recevront un soutien financier maximal de 20.000 euros, dont l'essentiel doit être consacré à l'accompagnement des primo-arrivants.

Les projets sélectionnés peuvent faire usage du soutien proposé par [Digit 1-2-3](#). Cette plateforme forme des collaborateurs et des volontaires d'organisations pour en faire des 'accompagnateurs en inclusion numérique'. Dans ses formations, elle aide ces accompagnateurs à définir la bonne approche pour leur public cible et elle propose des trucs et astuces pour mieux accompagner les premiers pas des apprenants dans le numérique.

Conditions

La Fondation veut rassembler les expériences des organisations soutenues dans un rapport qui sera mis à la disposition du public. D'autre part, elle souhaite aussi favoriser la collaboration et les échanges entre les organisations.

Pour ce faire, la Fondation demandera aux organisations soutenues de participer à deux moments d'intervision / ateliers. Elles pourront aussi être invitées à partager des outils de travail / à donner un input. Le soutien est octroyé à condition que les organisations sélectionnées soient prêtes à collaborer à cela.

Quel est le calendrier ?

- Date-limite d'introduction des dossiers de candidature : 25 février 2021 avant minuit.
- Annonce de la sélection : deuxième quinzaine d'avril 2021.

Coordonnées de contact

Vous trouverez davantage d'informations ainsi que le dossier de candidature en ligne sur le site internet www.kbs-frb.be. Vous pouvez aussi poser vos questions par téléphone (02 500 45 55).

Pour des questions plus spécifiques, vous pouvez prendre contact avec Kaat Van Bosstraeten, par téléphone au 02 549 02 69 ou par e-mail : vanbosstraeten.k@kbs-frb.be